

- [Accueil](#) >
- [Actualités](#) >
- [Archives 2022](#) >
- « La taxe sur le sucre stimule les achats frontaliers »

« La taxe sur le sucre stimule les achats frontaliers »

Catégorie

Actualité

Publication

29/08/2022

« La taxe sur le sucre stimule les achats frontaliers »

Les détaillants belges ont perdu 370 millions d'euros en cinq ans à cause des consommateurs qui achètent des boissons rafraîchissantes de l'autre côté des frontières, a calculé la fédération du secteur. En raison de la taxe sur le sucre, les boissons gazeuses sont souvent moins chères à l'étranger.

1 personne sur 8 traverse la frontière

De plus en plus de Belges traversent la frontière pour acheter des boissons (non alcoolisées) à l'étranger. Près d'un Belge sur huit achèterait des boissons à l'étranger au moins une fois par mois, selon la FIEB, l'association sectorielle de l'industrie belge des eaux et des boissons rafraîchissantes. La raison en serait les prix plus élevés en Belgique, notamment en raison de la taxe sur le sucre.

Au cours des cinq dernières années, les détaillants belges ont perdu 370 millions d'euros de revenus à cause des acheteurs frontaliers. Après tout, selon une enquête, l'association sectorielle note que les Belges dépensent en moyenne 50 euros par mois pour des boissons rafraîchissantes et qu'une majorité des personnes

interrogées font leurs achats à l'étranger. « Cela signifie donc [une grosse perte de revenus](#), tant pour les producteurs et les distributeurs de boissons que pour le gouvernement, » déclare Bart Peeters, président de FIEB, à La Libre Eco.

Depuis le lancement de la taxe sur les boissons sucrées en 2015, « en plus de la taxe sur les emballages », Peeters affirme qu'il est un fait que les boissons sont plus chères en Belgique que dans les pays voisins. Il n'est donc guère surprenant que le groupe d'intérêt réclame une réduction de la taxe sur le sucre, ce qui devrait combler l'écart avec les pays voisins et rendre les achats au-delà frontières moins attrayants.

[Retail Detail 23 08 2022](#)

[Retour aux actualités](#)